

Titre professionnel RNCP 6

Gestionnaire immobilier

Gestionnaire immobilier

Crédits : 80 ECTS code CPN8800A (RNCP enregistrement pour 4 ans - Arrêté du 8 décembre 2017)

Niveau d'entrée : niveau 4 (bac) - Niveau de sortie : certification de niveau 6 (bac+3/4) - **CPF 248034**

Objectifs et compétences visées

Gestion locative des biens immobiliers

- Préparer et suivre les baux d'habitation (y compris sociaux) et les baux commerciaux de leur conclusion à leur résiliation
- Contrôler le bon déroulement de la relation contractuelle locative
- Effectuer ou contrôler la comptabilité de l'activité locative
- Prévenir ou régler les contentieux locatifs
- Rendre compte aux bailleurs de la gestion locative
- Conseiller les bailleurs sur la valorisation, le développement et la sécurisation de leur patrimoine
- Développer le parc locatif à gérer
- Actualiser en permanence ses connaissances immobilières juridiques, économiques et financières

Gestion technique des biens immobiliers

- Préparer et suivre les contrats de maintenance et entretien des bâtiments
- Assurer la conformité des bâtiments gérés aux normes réglementaires
- Déterminer, évaluer et programmer les travaux de réparation des bâtiments
- Conseiller des travaux de valorisation des bâtiments
- Préparer et suivre les marchés de travaux de mise aux normes, de réparation, d'amélioration ou de transformation
- Régler les litiges dans l'exécution des travaux

Gestion administrative des biens immobiliers

- Préparer et animer les assemblées générales de copropriétaires
- Préparer et assurer le suivi des contrats avec les différents prestataires (maintenance, travaux, services)
- Effectuer la gestion comptable et financière des biens immobiliers
- Conseiller les propriétaires ou copropriétaires sur les moyens de valoriser leurs biens immobiliers
- Proposer aux propriétaires ou copropriétaires des services accessoires à la gestion des biens
- Prévenir et régler les litiges entre copropriétaires ou entre propriétaires ou copropriétaires et locataires ou voisins
- Développer le portefeuille de biens immobilier à gérer
- Actualiser en permanence ses connaissances immobilières juridiques, économiques et financières, voire techniques

Public concerné

Salariés en activité ou en projet de transition professionnelle (ex-CIF), demandeurs d'emploi, en contrats d'alternance.

Débouchés

- Certificat d'Etudes juridiques immobilières du Cnam (CEJI) en validant DRM001 et DRM002 + 24 crédits ECTS au choix ;
- Etudes supérieures vers le Master Droit de l'immobilier ;
- Devenir un *Chartered surveyor* (voir ich.cnam.fr) ;
- Délivrance de la carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de liste en application de l'Art 11 du décret du 20 juillet 1972 ;

Codes ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1502 : Gestion locative immobilière

Conditions d'accès

- Etre titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- **OU** 3 années d'activité professionnelle de niveau cadre. Cette qualification personnelle est appréciée par le directeur national (sur lettre de motivation manuscrite et pièces justificatives) ;
- **OU** par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VAPP - se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation.
- **VES** : des cas de dispenses d'UE sont possibles selon le profil de l'élève (dans la limite de 5 UE ; le jury de validation est un jury local).

Calendrier prévisionnel 2021-2022

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2021-2022 : **01/06/2021**
- Clôture des inscriptions du 1^{er} semestre (sept. 2021 à fév. 2022) : **29/10/2021**
- Clôture des inscriptions du 2nd semestre (mars à juin 2022) : **31/03/2022**

Ouverture des préinscriptions en ligne le lundi 1er juin 2021	
Inscriptions jusqu'au	29/10/21
Début des cours	06/09/21
Interruption des cours	17/12/21
Reprise des cours	17/01/22
Fin des cours	24/06/22
Semaine de révisions	semaine du 27/06/22
Examens 1ère session	semaine du 04/07/22
Examens 2nde session	quinzaine du 16/08/22 au 26/08/22

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Le diplôme de l'ICH, certification professionnelle de niveau 6, confère 80 crédits ECTS (european credits transfert system). Son obtention nécessite :

- La validation d'un certain nombre d'unités d'enseignement (UE), à hauteur de 70 crédits.
- La validation d'une unité d'activité (UA), comptant 10 crédits. Cette UA correspond à l'expérience professionnelle de l'élève, restituée dans un rapport d'activité ou de stage.

Le parcours Gestionnaire immobilier se compose d'UE obligatoires (64 crédits) et d'UE optionnelles au choix à hauteur de 6 crédits (une UE à 6 ECTS ou 2 demies UE à 3 ECTS).

Une décision de dispense et/ou d'équivalence est valable pour une première inscription dans les 3 ans à compter de la date de notification de la décision au demandeur.

Au-delà, une nouvelle demande devra être adressée au responsable du diplôme.

Description du parcours (80 ECTS)

		ECTS	Modalités	UE Obligatoire	UE optionnelle	Examens	Coefficients (1)
OUVERT A LA REUNION EN 2021-2022							
DRM104	Droit de la promotion et des sociétés immobilières	6	cours		X		1
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs	6	cours		X		1
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers	6	cours	X			1
DRM113	Contrats de vente d'immeubles	6	cours	X			1
ENSEIGNEMENTS DISPENSES A DISTANCE PAR UN AUTRE CENTRE CNAM FOAD							
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières	8	cours	X			1 a
DRM002	Droit de la propriété immobilière	8	cours	X			1 a
DRM112	Estimation des immeubles	6	cours	X			1
DRM116	Comptabilité immobilière	6	cours	X			1
DRM120	Gestion d'actifs immobiliers	3	cours	X			1
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières	3	cours	X			1
DRM125	Méthodes et techniques juridiques	-	cours		X		
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre	3	cours	X			1
DRM133	Baux d'habitation	3	cours	X			1
DRM134	Baux commerciaux	3	cours	X			1
DRM139	Introduction à la pathologie des bâtiments	3	cours	X			1
DRM140	Fiscalité immobilière générale	3	cours	X			1
DRM141	Fiscalité de l'opération immobilière	3	cours	X			1
DRM101	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	6	cours		X		1
DRM108	Économie immobilière	6	cours		X		1
DRM110	Droit du logement social	6	cours		X		1
DRM119	Droit immobilier de l'environnement	6	cours		X		1
DRM123	Expertise judiciaire immobilière	3	cours		X		1
DRM124	Droit pénal de l'immobilier	3	cours		X		1
DRM126	Éléments d'analyse financière immobilière	3	cours		X		1
DRM128	Médiation immobilière	3	cours		X		1
DRM129	Financement immobilier privé	3	cours		X		1
DRM130	Financement aidé du logement	3	cours		X		1
DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre	3	cours		X		1
DRM137	Techniques de négociation immobilière	3	cours		X		1
DRM138	Introduction à la technologie des bâtiments	3	cours		X		1
UNITE D'ACTIVITE							
UADR0J	Expérience professionnelle	10	rapport				1 b

(1) coefficients : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation

Modalités d'évaluation :

rapport/dossier à rendre

examen sur table

soutenance orale

a. DRM001 et DRM002 sont obligatoires pour les bacheliers n'ayant aucune expérience professionnelle dans l'immobilier et les personnes ne faisant pas l'objet de dispenses particulières.

b. Les personnes ne justifiant pas d'au moins 2 années d'expérience professionnelle dans l'immobilier devront effectuer un stage de minimum 3 mois.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent en présentiel du lundi au vendredi de 17h à 21h à raison de **2 heures par séance**.

Le planning est consultable sur site www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin du second semestre et les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation sous forme d'épreuve écrite de mise en situation professionnelle.

Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'élève peut faire valoir son UE ainsi capitalisée dans d'autres parcours de formation où celle-ci est présente.

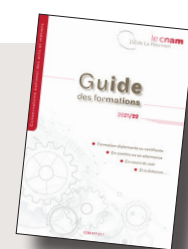
Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Conditions de délivrance

Pour valider le Titre professionnel de niveau 6 *Gestionnaire immobilier* il faut :

- justifier des conditions d'accès au diplôme (cf. conditions d'accès page 1)
- valider les UE qui le composent (obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque UE ou par le biais de la VES/VAE)
- valider l'expérience professionnelle sanctionnée par un rapport (2 ans dans l'immobilier ou 3 mois de stage).

Attention ! Le diplôme ne pourra être délivré plus de deux ans après la validation de la dernière UE le composant. Passé ce délai, une simple attestation de diplôme sera délivrée.



Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Pour plus d'information se reporter au site www.cnam.re

dernière mise à jour : 9/09/2021